



Reprendre son envol après le confinement

Informations	La place des compétences psychosociales dans les programmes
Source	Xavier Cottalorda, psychologue de l'éducation

## La place des compétences psychosociales dans les programmes

Dans les programmes scolaires de la maternelle au lycée les compétences psychosociales sont très présentes.

### Dès la maternelle :

**BO spécial N°2 du 26 mars 2015 pour l'école maternelle** (L'école maternelle est une école bienveillante [...]) Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.)

**BO n° 30 du 26 juillet 2018 pour l'école élémentaire**

**Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment le « domaine 3 »**

Conférer également le programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège : modification (**BO du 26 juillet 2018**).

### Jusqu'au lycée :

**Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019 pour la classe de 2de et 1ère générale , annexe 1 et 2.**

## Ecole MATERNELLE

**BO spécial N°2 du 26 mars 2015 pour l'école maternelle :**

Exemple, extrait : « L'école maternelle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »

## Ecole ELEMENTAIRE et COLLEGE ( cycles 2, 3 et 4)

**BO n° 30 du 26 juillet 2018 pour l'école élémentaire :**

Exemple : « Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments. / Exercer son jugement, construire l'esprit critique. / Au cycle 2, on apprend à justifier de façon rationnelle. »

**BO du 26 juillet 2018 : programme d'enseignement moral et civique école / collège.**

Exemple : « S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie. »

Informations	La place des compétences psychosociales dans les programmes
Source	Xavier Cottalorda, psychologue de l'éducation

## LYCEE

**Bulletin officiel spécial n°1 du 22 janvier 2019 pour la classe de 2de et 1ère générale :**  
(Annexe 1 et 2, programme d'enseignement moral et civique de première des voies générale et technologique)

« Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Les démarches pédagogiques choisies (études et/ou exposés et/ou discussions argumentées ou débats réglés) favorisent l'approfondissement de la réflexion. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Exemple : Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences. »

## SOCLE COMMUN

**Décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 relatif au socle commun de connaissances, de compétences et de culture : notamment le « domaine 3 » :**

Extrait : « la formation de la personne et du citoyen : les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. »

# LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

